Image not found or type unknown

Un snack bar conscidéré comme restaurant (licence)

Par **jean**, le **16/05/2011** à **06:40**

Bonjour à tous,
Voici mes 2 questions :
1 - Est-ce qu'un snack bar, installé dans un conteiner, donc toujours 'mobile' puisque pas en dur (construction), peut-etre concidéré comme un restaurant quand celui-ci ne vend pas de plats cuisinés chaud à emporter ou a consommer sur place ? il vend surtout des sandwichs chaud ou froid.
Peut-on lui accorder la petite ou grande licence restaurant, si il la demande ?

Merci d'avance des réponses que vous pourrez m'apporter.

Bien Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés